

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 août 2019

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Nicole DELAVILLE - Mme Annette RODIER - Mme Petra LAURAIN - M.
Régis BELGERI - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Agnès JEANMICHEL - M.
Thibault HEINTZ – Pascal FERRARD – M. Laurent ROUSSELOT

Absents - Excusés :

Mme Sylvie PALUMBO - pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT
M. Anthony SCHIARATURA
Mme Christine BOUYER
M. Jean-Claude HATIER

Date de la convocation : 23 août 2019

Début du conseil : 20 h 35.

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Autorisation de passage sur chemins communaux pour circuits VTT
 - 2 - Travaux eau potable- rue des Rochottes : choix entreprise
 - 3 - Location de chasse : avenant
 - 4 - Eau - Assainissement : révision tarifs et cahier des charges
 - 5 - Approbation du règlement intérieur
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 19 juillet 2019 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – AUTORISATION DE PASSAGE SUR CHEMINS COMMUNAUX
POUR CIRCUITS VTT (délibération n° 2019.08.29/01)

Monsieur DESVERNES indique que la COM COM avec le PETR Pays d'Épinal ont créé 19 circuits VTT dont plusieurs emprunteront les chemins communaux qui seront balisés avant la fin de l'année.

Après consultation et vérification sur les plans présentés, les membres du Conseil, acceptent à l'unanimité leur passage sur le territoire de la commune et la pose de panneaux d'information sur la Place du Champ de Foires et au droit du parking de l'hôtel de la Gare.

2 – TRAVAUX EAU POTABLE RUE DES ROCHOTTES :

Choix des entreprises (délibération n° 2019.08.29/02)

Monsieur le Maire indique que la Commission Travaux s'est réunie le 22 août 2019 pour désigner l'entreprise qui sera chargée des travaux de renforcement-extension du réseau d'eau potable de la rue des Rochottes. En effet, la conduite qui dessert actuellement ce quartier traverse le terrain de l'Intermarché ainsi que des parcelles privées, il est donc judicieux de modifier ce tracé afin d'éviter les désagréments lors de rupture de canalisation. Les dossiers de candidature ont été reçus dans les délais impartis et analysés par le Maître d'Oeuvre.

Suite à cette analyse, la Commission a proposé de retenir la Sté VEOLIA pour un montant de 52.932,00 € TTC.

Après explications, le Conseil, à l'unanimité, confirme le choix de la Commission

3 – LOCATION DE CHASSE : Avenant (délibération n° 2019.08.29/03)

Monsieur DESVERNES explique que l'adjudicataire de la chasse communale a reçu des plaintes évoquant les dégâts causés par le gibier concentré dans les parcelles non comprises dans la surface de tir autorisée.

Afin de limiter ces préjudices et après concertation avec la Fédération Départementale des Chasseurs, des tirs à l'affût seront autorisés sur des miradors, et sur décision de Monsieur le Préfet, une battue administrative sans fusil sera effectuée sur ces parcelles.

Il est bien entendu que les riverains seront avertis des journées d'intervention.

Après concertation, le Conseil par 11 voix pour et 1 abstention décide d'ajouter cette clause par le biais d'un avenant au contrat de chasse.

4 - EAU- ASSAINISSEMENT : révision tarifs et cahier des charges

(délibération n° 2019.08.29/04 et délibération n° 2019.08.29/04-1)

Une projection de tarifs avec différents taux d'augmentation est distribuée à chacun.

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'anticiper l'impact des travaux (l'implantation de la station de traitement et la création de la station des eaux usées) sur plusieurs années.

Après débat et avis, les Conseillers décident, par 11 pour et un contre, d'appliquer une augmentation de 2 % sur l'eau et de 5 % sur assainissement. La location du compteur sera revue à la hausse lorsque les nouveaux compteurs seront mis en place chez chaque abonné.

Il y a lieu également de revoir les divers tarifs appliqués pour les branchements neufs, ouverture ou fermeture d'une vanne, remplacement d'un compteur, etc... qui sont sans changement depuis plusieurs années.

A l'unanimité, les tarifs des autres prestations sont approuvés.

5 - APPROBATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Chaque conseiller ayant reçu un exemplaire du règlement intérieur de la commune, il est demandé à chacun de donner leurs avis ou suggestions. Après débat, il sera validé à une prochaine réunion dès que les modifications éventuelles y seront apportées.

Monsieur DESVERNES indique que pour être en conformité avec les textes en vigueur, il faudra également prévoir le règlement du service Assainissement. Ce document sera préparé par l'Agence Technique Départementale et soumis au conseil.

Informations et questions diverses :

- invitation de la Commune de Bonvillet à l'inauguration de la Carrière de La Forge Kaïtel le 8 septembre 2019,
- Assemblée Générale de la MPT le 6 septembre 2019,
- consignes de Mr Douillet Sébastien Inspecteur du Centre des Finances pour éviter les titres de recettes impayés,
- le bucheronnage et le débardage des coupes de bois des parcelles communales 11 et 12 adjudgées à l'Entreprise TALOTTE lors de la vente par l'ONF ont commencés depuis le 19 août et se poursuivront jusqu'au 31 mars 2020,
- un certificat administratif de virement de crédit concernant la section d'investissement a été établi pour un montant de 442,00 € du compte 020 dépenses imprévues au compte 2128 (pour le démontage du portail du stade),
- lecture de la réponse de Mme RAGUÉ suite à un rappel concernant l'état de délabrement de sa propriétaire située rue de la République,
- état de sécheresse renforcée sur le Département : plan canicule au niveau 3 ainsi que le niveau 1 des mesures temporaires de protection contre les risques d'incendie en forêt,
- déploiement de la fibre optique : Les Ets LOSANGE nous indique que la Sté SOGETREL est mandatée pour réaliser un ensemble d'opérations de déploiement qui ont débuté sur la commune le 1^{er} août,
- mise en place prochainement de l'extinction de nuit de l'éclairage publique dès que les dernières mises au point seront effectuées (réunion avec le Syndicat d'Électrification et les agents techniques). Thibault est invité à y participer,
- nouvelle locataire dans l'appartement de la mairie, le garage est disponible,
- campagne des chats errants : dernière campagne : 3 aux HLM grand Jardin et 3 au quartier de la gare. Sur la campagne menée rue des terrasses et pavillons ; impasse de l'éléphant ainsi que quartier gare et HLM grand jardin : 17 chats. Sur l'ensemble de la campagne avec l'an dernier environ 80 chats ont été capturés et stérilisés ; restent une trentaine de chats à traiter !!! Une nouvelle demande de bons est faite à la Fondation Brigitte Bardot (pas de retour),
- suite à la réunion préparatoire qui a eu lieu en mairie avec les entreprises retenues, les travaux concernant la nouvelle station des eaux usées, débiteront la semaine prochaine par la collecte des eaux claires de la ruelle aux Anes et de la rue du 8 mai qui par l'entreprise BONINI (durée 8 semaines) Le piquetage du passage de la conduite de refoulement sur les propriétés privées va intervenir ainsi que la mise en place des bassins sur le terrain route d'Attigny (durée prévisible 24 semaines). Les réunions de

chantier auront lieu chaque jeudi à 15 h sur site. Les conseillers y sont cordialement invités.

- les travaux de la rue Louise Grandmontage vont débuter vendredi 30 et la pose d'enrobé est prévue le 5 septembre,
- le local à la Barbeline qui était occupé par la Com Com comme garage des bus du transport scolaire est disponible,

Divers travaux :

- * pose des portes du garage des ateliers par les Ets TRIDON
 - * les compteurs électriques en cours,
 - * contrôle et pose des BAES dans le bâtiment mairie,
 - * changement des branchements plomb rue de la collégiale,
 - * nettoyage des anciens abattoirs,
 - * pose des panneaux "parc de la Préhistoire" à chaque entrée de la ville par Kevin,
 - * problème station épuration,
- dégradation sur les bancs au parc château,
 - proposition de photos aériennes de DARNEY,
 - subvention obtenue du Conseil Départemental pour l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre : les Ets ARTEL interviendront en octobre sur le monument aux morts,
 - nettoyage de la grille du calvaire par ETS ARTEL et peinture par Ets MARULIER courant septembre ;
 - le radar pédagogique qui sera installé rue de la gare est commandé.

Dates :

- vendredi 6 septembre : AG MPT à la salle des fêtes
- samedi 7 septembre : fête du grès à Bonvillet
- dimanche 8 septembre : rallye par l'office du tourisme,
- jeudi 12 septembre : Copil 14h30 à la salle des fêtes,
- samedi 14 septembre : 16h30 projection d'un film à la salle des fêtes puis à 18h30 commémoration de la libération de DARNEY au monument Leclerc Rue Jules Ferry,
- samedi 21 septembre : de 14 h à 17h journées du patrimoine et ouverture musée DAMIA,
- dimanche 22 septembre : journées du patrimoine au musée Damia de 10 h à 12 h et de 14h à 17h,
- lundi 23 septembre : à la salle des fêtes conseil des citoyens dans le cadre revitalisation bourg centre,
- jeudi 26 septembre : conseil municipal,
- vendredi 27 septembre 19h : à la caserne des pompiers la passation de pouvoir d'Alexis RODIER à Mickaël PERRIN.

En fin de séance, Monsieur DESVERNES informe qu'il sera candidat aux élections municipales de mars prochain. Il indique qu'il recevra chacun afin de connaître son intention de renouvellement ou pas de leur mandat de conseiller.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 40.

Darney, le 29 août 2019
Le Maire
Y. DESVERNES

